



# CARRIER IMMOBILIER

## BAREME HONORAIRES

Version 2021-10

CARRIER IMMOBILIER - Siège social : CARRIER PROPERTIES & INVESTMENTS - Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 EUR - 12A Chemin Professeur Depéret - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE - RCP MMA IARD - Garantie Financière 110.000€ SOCAF - Siret : 905 025 359 au RCS de LYON CPI 6901 2021 000 050



## BAREME D'HONORAIRES

Les honoraires d'agence sont à la charge soit du vendeur soit de l'acquéreur selon les mandats.

Le barème affiché est en pourcentage du prix net vendeur (hors honoraires).

### Mandat Simple de vente :

< 350 000 €	8%
350 001 € - 750 000 €	6%
A partir de 750 001 €	5%

Inter-cabinet : Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires appliquées sont ceux de l'agence qui détient le mandat de vente.

### Mandat Exclusif vente :

< 350 000 €	7%
350 001 € - 750 000 €	5%
A partir de 750 001 €	4%

Inter-cabinet : Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires appliquées sont ceux de l'agence qui détient le mandat de vente.



Mandat Simple ou exclusif de recherche :

< 350 000 €	8%
350 001 € - 750 000 €	6%
A partir de 750 001 €	5%

Inter-cabinet : Dans le cas où le bien est amené par une autre agence et que cette dernière ne souhaite pas de partage d'honoraires au travers d'une délégation de mandat, nos honoraires de mandat de recherche viendront en sus des honoraires du mandat de vente consenti par le mandant.

Garantie financière S.O.C.A.F : Transactions sur immeubles et fonds de commerce : 110.000 Euros. Non détention de fonds.